



VOTRE  
INTERLOCUTEUR  
EMPLOI-FORMATION,  
DES SERVICES  
100% PROFESSION

**AU SERVICE DE VOTRE ENTREPRISE  
POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION**

# Les services de l'automobile, du camion, du cycle et du motocycle : UN SECTEUR DE PREMIER PLAN

Représentant plus de 40 métiers, la branche regroupe l'ensemble des activités liées à la vie d'un véhicule, de sa sortie d'usine à sa déconstruction et son recyclage. Le secteur représente :



125 500  
entreprises



395 230  
salariés



42,7 M  
véhicules entretenus

## AU SERVICE DE LA PROFESSION AUJOURD'HUI...

L'ANFA met en œuvre la politique de formation de la branche avec les missions suivantes :

- Accompagner le développement de votre entreprise
- Promouvoir et valoriser vos métiers
- Former les jeunes à vos métiers
- Adapter les compétences de vos salariés
- Développer la gestion des ressources humaines de votre entreprise

[www.anfa-auto.fr](http://www.anfa-auto.fr)

## ...ET DEMAIN

Les évolutions de la branche engagent les partenaires sociaux à réfléchir à de nouvelles opportunités de développement. Les travaux de l'**Observatoire des métiers et des qualifications** contribuent à toujours mieux connaître le secteur et anticiper les mutations.

[www.anfa-auto.fr/observatoire](http://www.anfa-auto.fr/observatoire)



La branche représente l'ensemble des activités liées à la vie d'un véhicule, de sa sortie d'usine à sa déconstruction et son recyclage.



COMMERCE  
AUTOMOBILE / CAMION



CARROSSERIE ET  
RÉPARATION  
AUTO / CAMION



COMMERCE ET  
RÉPARATION MOTOCYCLE



COMMERCE ET  
RÉPARATION CYCLES



CENTRES AUTO  
ET RÉPARATEURS RAPIDES



STATIONS-SERVICE



LOCATION AUTO



PARCS DE  
STATIONNEMENT



DÉMOLISSEURS  
RECYCLEURS



ÉCOLES DE CONDUITE



CONTRÔLE TECHNIQUE



STATIONS DE LAVAGE

# UN CONSEIL DE PROXIMITÉ

centré sur vos besoins en compétences

Nos conseillers sont à votre service pour concevoir **des solutions adaptées à vos besoins**. Ils vous accompagnent dans **la mise en œuvre de vos projets de formation, recrutement en alternance et gestion des compétences**.



Interlocuteur unique

VOUS  
INFORMER



**CONNAÎTRE**

- Les évolutions de vos métiers
- L'offre de formation existant dans votre région
- Les dispositifs formation (compte personnel de formation, alternance, formation continue, etc.)

VOUS  
ÉCOUTER



**IDENTIFIER**

- Les objectifs de développement de votre entreprise
- Vos besoins en compétences

VOUS  
CONSEILLER



**CONSTRUIRE**

- Un plan de formation optimisé
- Des parcours avec les dispositifs adéquats

## LE DIAGNOSTIC EMPLOIS ET COMPÉTENCES

Vous souhaitez faire un état des lieux des emplois et des compétences de votre entreprise pour mieux préparer l'avenir ?

L'ANFA vous propose de réaliser un diagnostic GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) pour :

- Identifier vos besoins en emplois et en compétences.
- Construire un plan d'action pour mener à bien tous vos projets : réussir vos recrutements, fidéliser vos salariés, former vos équipes, favoriser la montée en qualification, accroître la polyvalence, améliorer la qualité du service.

**Ce diagnostic peut être pris en charge par votre branche professionnelle, avec le soutien de l'État.**

Plus de 7 000 entreprises ont bénéficié de ce dispositif

# DES RÉPONSES FORMATION

## adaptées à vos enjeux

**ATTENTION** : A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'organisme de formation choisi doit être référencé par l'ANFA.

## RECRUTER UN COLLABORATEUR EN ALTERNANCE FORMÉ À VOS MÉTIERS

Sur l'ensemble du territoire, des centres de formation spécialistes de votre profession vous proposent de recruter des salariés en alternance.

**Recruter  
un alternance,  
un investissement  
gagnant**

### VOTRE CONSEILLER ANFA VOUS ORIENTE À TOUTES LES ÉTAPES :

- Quel contrat choisir : professionnalisation ou apprentissage ?
- Quel type de formation : CQP, diplôme de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, titre professionnel ?
- Dans quel centre de formation ?

UNE OFFRE DE FORMATION  
PROCHE DE VOTRE ENTREPRISE



## FORMER, QUALIFIER ET CERTIFIER VOS SALARIÉS

Développer les compétences de vos salariés, les fidéliser, les qualifier et les certifier pour les valoriser, étendre votre activité et transmettre vos savoir-faire : tous ces enjeux trouvent des solutions dans la formation continue.

### VOTRE CONSEILLER ANFA VOUS ACCOMPAGNE EN FONCTION DE VOS BESOINS :

- Quelle formation choisir ?
- Comment la mettre en œuvre ?
- Dans quel organisme de formation ?

**Former aux  
métiers  
et à leurs  
évolutions**

## LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Vous cherchez une formation opérationnelle et reconnue par les professionnels de votre secteur ?

Outil au service de la reconnaissance, le CQP a été créé par la branche pour les entreprises du secteur et permet de professionnaliser les salariés aux métiers de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo. Ils sont accessibles en contrat de professionnalisation, en formation continue et par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

**Les CQP : des parcours sur mesure, des démarches modulables, des certifications reconnues, des durées et des coûts adaptés.**

# UNE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE simplifiée

De la gestion des contributions au financement des actions de formation, nos équipes construisent toute l'ingénierie administrative et financière, **au service de votre projet.**



## GÉRER VOS CONTRIBUTIONS

- Calculer le montant de vos cotisations
- Consulter et télécharger des documents
- Accéder à l'historique de vos versements

## PRENDRE EN CHARGE VOS ACTIONS DE FORMATION

- Bénéficier d'une ingénierie sur-mesure
- Mobiliser les dispositifs spécifiques et les cofinancements
- Effectuer vos demandes de prise en charge en ligne

## VOS SERVICES EN LIGNE

Vous souhaitez gérer en ligne vos contributions et demandes de financement ?

En quelques clics, accédez à votre espace personnalisé et sécurisé pour :

- Calculer le montant de vos contributions, les déclarer, consulter vos historiques, télécharger vos attestations de versement et reçus libératoires, etc.
- Déposer vos demandes de prise en charge et suivre le traitement de tous vos dossiers.

[www.anfa-auto.fr](http://www.anfa-auto.fr)





## UN RÉSEAU DE CONSEILLERS ENTREPRISES

TPE, PME, grandes entreprises,  
vous disposez chacune d'un interlocuteur dédié.

L'ANFA ET SES 10 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES VOUS ACCOMPAGNENT  
DANS LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS DE FORMATION

### Siège

01 41 14 16 18  
[www.anfa-auto.fr](http://www.anfa-auto.fr)

### Délégations régionales

Auvergne - Rhône-Alpes  
04 72 01 43 93  
[lyon-clermont@anfa-auto.fr](mailto:lyon-clermont@anfa-auto.fr)

Bourgogne - Franche-Comté  
03 70 72 12 45  
[besancon@anfa-auto.fr](mailto:besancon@anfa-auto.fr)

Bretagne, Pays de la Loire  
02 22 74 14 80  
[rennes@anfa-auto.fr](mailto:rennes@anfa-auto.fr)

Centre-Val de Loire, Normandie  
02 18 84 23 63  
[orleans@anfa-auto.fr](mailto:orleans@anfa-auto.fr)

Grand Est  
03 55 35 10 70  
[metz@anfa-auto.fr](mailto:metz@anfa-auto.fr)

Hauts-de-France  
03 62 93 02 68  
[carvin@anfa-auto.fr](mailto:carvin@anfa-auto.fr)

Ile-de-France  
01 41 14 13 07  
[sevres@anfa-auto.fr](mailto:sevres@anfa-auto.fr)

Nouvelle-Aquitaine  
05 56 85 44 66  
[bordeaux@anfa-auto.fr](mailto:bordeaux@anfa-auto.fr)

Occitanie  
04 34 17 08 22  
[montpellier@anfa-auto.fr](mailto:montpellier@anfa-auto.fr)

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse  
04 86 76 15 70  
[marseille@anfa-auto.fr](mailto:marseille@anfa-auto.fr)